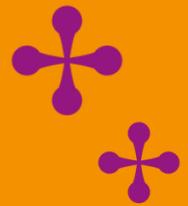




Les labels et classements en Provence Occitane



DESTINATION
**PROVENCE
OCCITANE**



Accueil Vélo

Présentation du label

La Marque « **Accueil Vélo** » peut être attribué à tous types de structures (hébergement, restaurant, site touristique...).

Chaque professionnel, souhaitant utiliser la marque, doit respecter les critères obligatoires du référentiel de qualité propre à sa catégorie et confronter son offre touristique avec des services optionnels.

Les Pré requis :

- La structure doit se situer à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable balisé,
- Les hébergements touristiques doivent être classés selon les normes nationales propres à chaque catégorie,
- Pour les hébergements ne disposant pas d'un classement réglementaire, ils doivent être à minima labellisés.
- La marque est attribuée pour 3 ans,
- Le coût total est de 200 €.

Contact :

Laurent Albert
laurent.albert@provenceoccitane.com
00 33 (0)4 66 79 01 02



Vignobles & Découvertes

Présentation du label

Le label **Vignobles & Découvertes** est attribué à une destination à vocation touristique et viticole proposant une offre de produits touristiques multiples, complémentaires permettant au client de faciliter l'organisation de son séjour et de l'orienter sur des prestations qualifiées.

En Provence Occitane, le Label est animé par la Destination œnotouristique des Côtes du Rhône Gardoises.

Qui peut prétendre au Label ?

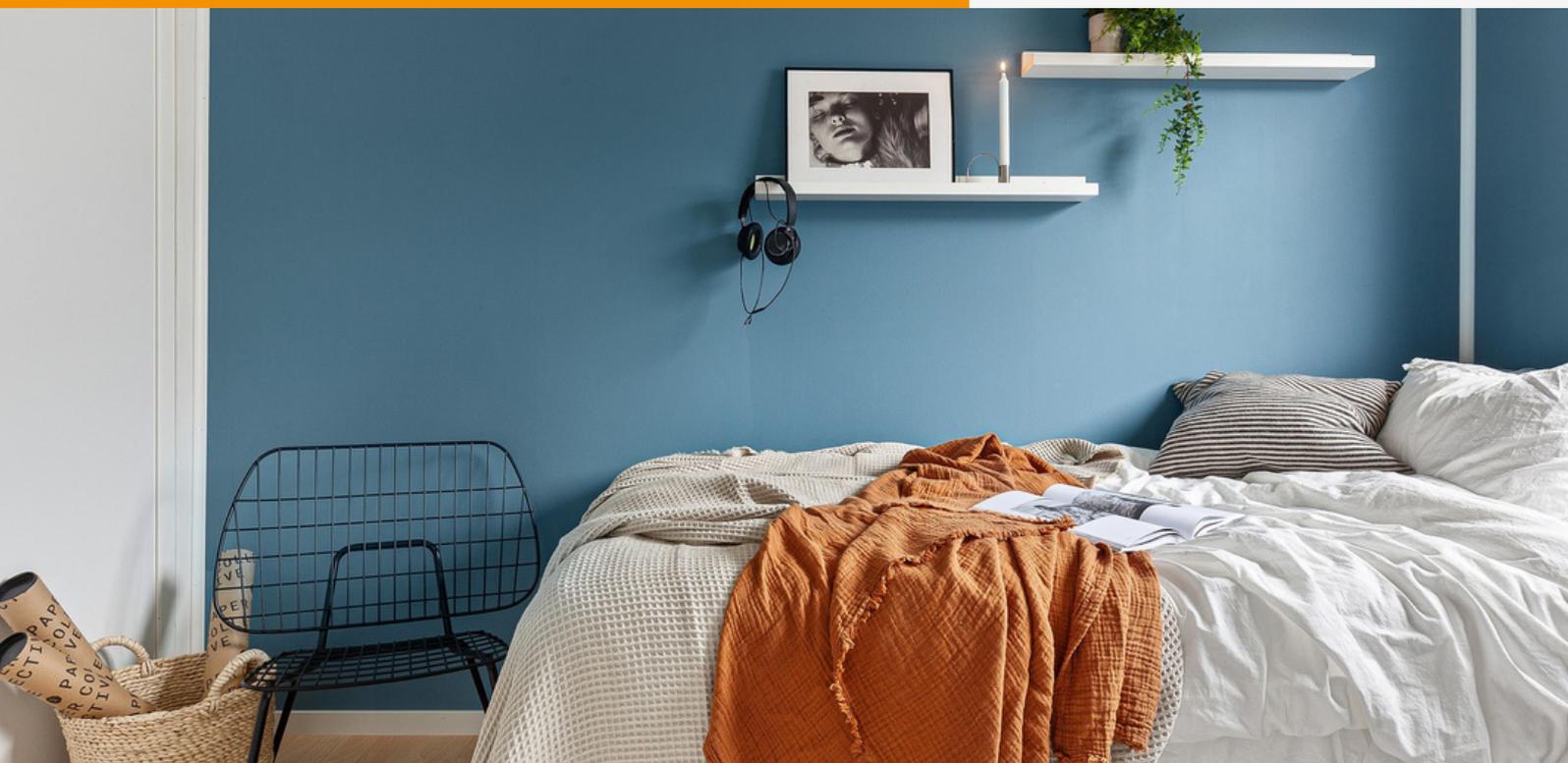
- Caves et Domaines
- Hébergements
- Restaurants et bars à vins
- Sites patrimoniaux
- Activités de loisirs
- Structures réceptives
- Evènements

Les prérequis :

- Être partenaire de son l'Office de Tourisme référent
- Le label est attribué pour 3 ans par Atout France
- Pour en savoir plus, contactez votre référent

Contact :

Christèle Dominguez
christele.dominguez@provenceoccitane.com
00 33 (0)4 66 79 70 33



Chambre d'Hôtes Référence

Présentation du référentiel

Chambre d'Hôtes Référence n'est pas un label. Il est destiné à toutes les chambres d'hôtes qui souhaiteraient avoir un gage de qualité.

Les Pré requis :

- Être déclarée en mairie,
- Ne pas être labellisée CléVacances, ni Gîtes de France,
- L'attribution est pour 5 ans,
- Le coût total est de 90 €.

Contact :

Laurence Vigouroux
laurence.vigouroux@provenceoccitane.com
00 33 (0)4 66 39 44 45



LES LABELS ET CLASSEMENTS 2023



Meublé de Tourisme

Classement par des structures accréditées

Prochainement :

Office de Tourisme Provence Occitane
laure.haverland@provenceoccitane.com
00 33 (0)4 66 79 01 02

Contact :

Relais des Gîtes de France du Gard
00 33 (0)4 66 27 94 91

Les Pré requis :

- Être déclaré en mairie,
- Répondre aux 133 critères :
 - Equipements et aménagements
 - Service aux clients
 - Accessibilité et développement durable
- La loi fiscale vous permet d'avoir un abattement forfaitaire de 71%,
- L'attribution est pour 5 ans,
- Le coût total est sur devis.



CléVacances

Labellisation par une personne accréditée

Contact :

Françoise Mounier
mounier@tourismegard.com
00 33 (0)7 67 33 07 60

Les Pré requis :

- Être déclaré en mairie,
- Répondre aux critères :
 - L'environnement - la situation de la structure
 - Surfaces - configuration du logement
 - Aménagement et équipements intérieurs
 - Aménagement et équipements extérieurs
 - Accueil et services
- L'attribution est pour 4 ans,
- Le coût total est sur devis.



LES LABELS ET CLASSEMENTS 2023



Gîtes de France

Labellisation par une structure accréditée

Contact :

Relais des Gîtes de France du Gard
00 33 (0)4 66 27 94 91

Les Pré requis :

- Être déclaré en mairie,
- Répondre aux critères :
 - Environnement / situation / extérieurs
 - Habitabilité
 - Equipements techniques
 - Equipement général
 - Aménagement / équipement par pièce
 - Services
 - Standing / cachet / décoration
- L'attribution est pour 5 ans,
- Le coût total est sur devis.



LES LABELS ET CLASSEMENTS 2023



Les différents labels existants :

- **Clef Verte** (premier label de tourisme durable pour les hébergements touristiques et les restaurants).
- **Atout France** (classement préfectoral pour les hôtels de tourisme, les campings, les parcs résidentiels de loisirs, les résidences de tourisme, les villages de vacances et les auberges collectives).
- **Terroir d'accueil d'Inter Rhône** (une démarche qualité pour les caves et domaines dans le bassin de la Vallée du Rhône).
- **Qualité Tourisme Occitanie Sud de France** (une démarche qualité pour tous types de structures sauf les meublés de tourisme).
- **Bienvenue à la ferme** (marque commerciale des chambres de l'agriculture destinée à tous types de structures ambassadrices d'une agriculture durable et responsable).
- **Tourisme & Handicap** (marque d'état qui permet à toutes les personnes en situation de handicap de bénéficier de vacances et loisirs en autonomie).
- **Le Gard Militant du Gout** (une signature qui garantit aux consommateurs l'origine, la qualité, le respect de la saisonnalité dans les restaurants, les caves, les domaines viticoles et les produits du terroir).
- **La Vallée de la Gastronomie** (marque de confiance qui regroupe une offre de qualité riche et variée pour les restaurateurs, les agriculteurs, les viticulteurs et les artisans).
- **Logis de France** (c'est la garantie d'un séjour de qualité dans un cadre familial et convivial pour les hôtels et les hôtels-restaurants).



Votre contact pour les labels en Provence Occitane :

Laurence VIGOUROUX - Tél. 00 33 (0)4 66 39 44 45
laurence.vigouroux@provenceoccitane.com

Destination Provence Occitane

Siège social Office de Tourisme
ZA de l'Euze - 1717, Route d'Avignon - 30200 Bagnols-sur-Cèze
Tél. 00 33 (0)4 66 79 70 30

WWW.PROVENCEOCCITANE.COM
#MYPROVENCEOCCITANE